

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4386)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CL646

présenté par
Mme Dupont

à l'amendement n° CL|73 de M. Damien Adam

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.